Madame Michelle Bachelet

Haut-Commissaire aux droits de l’homme des Nations unies (HCDH)

Bureau du Haut-Commissariat aux droits de l'homme

Palais des Nations

CH-1211 Genève 10

Suisse

Madame le Haut-commissaire,

Cela fait neuf ans que le rapport « Mapping » sur les violations des droits humains commises en République démocratique du Congo (RDC) entre 1993 et 2003, a été rendu public par le HCDH. Jusqu’à ce jour, ses principales recommandations restent lettre morte et l’impunité demeure.

J’appelle le HCDH à :

* rendre public sa base de données qui identifie les présumés auteurs et responsables des 617 incidents violents documentés dans le rapport « Mapping » ;
* œuvrer en vue de l’instauration d’une chambre mixte spécialisée au sein du système judiciaire congolais afin de juger et sanctionner les auteurs et responsables de crimes internationaux commis entre 1993 et 2003

Dans cette attente, je vous prie de croire, Madame le Haut-commissaire, à l’expression de ma haute considération.